

**Fiche de données de sécurité**

conforme au SIMDUT

PURE 50+, Comp. A

Date de révision: 23.05.2023

Page 2 de 9

Autres dangers

Le produit est dangereux pour l'environnement. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

3. Composition/information sur les ingrédients**Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
9003-36-5	Formaldéhyde polymérisé avec le 2-(chlorométhyl)oxirane et le phénol	25 - 50 %
1675-54-3	2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	10 - 30 %
28064-14-4	Phénol, polymère avec formaldéhyde, glycidyléther	< 20 %
30499-70-8	1,3-propanediol, 2-éthyl-2- (hydroxyméthyl) -, polymère avec (chlorométhyl) oxirane	1 - 20 %

Information supplémentaire

La concentration réelle est caché comme secret commercial.

4. Premiers soins**Description des premiers secours****Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. Changer les vêtements souillés ou mouillés.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Traitement médical nécessaire.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traitement symptomatique.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie**Agents extincteurs****Agents extincteurs appropriés**

Mousse

Poudre d'extinction

Jet d'eau pulvérisée

Dioxyde de carbone (CO₂)

Agents extincteurs inappropriés

Jet d'eau à grand débit

**Fiche de données de sécurité**

conforme au SIMDUT

PURE 50+, Comp. A

Date de révision: 23.05.2023

Page 3 de 9

Dangers spécifiques du produit dangereux

Produits de pyrolyse, toxique
Monoxyde de carbone

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**Autres informations**

Recueillir le produit répandu. Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Matière appropriée pour recueillir le produit: Sable.
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.
Retenir l'eau de nettoyage contaminée et l'éliminer.

Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

7. Manutention et stockage**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.
Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas utiliser pour des produits destinés à être en contact avec les aliments.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais. Protéger du rayonnement solaire.
température de stockage: 5 - 30 °C

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

PURE 50+, Comp. A

Date de révision: 23.05.2023

Page 4 de 9

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

Ce mélange contient du quartz (charge inorganique), qui est fermement liée dans le composant pâteux et n'est donc pas librement disponible pendant l'utilisation, de sorte que le risque d'inhalation de poussière est exclu. Les valeurs limites d'exposition pour la poussière respirable ne sont pas pertinentes pour ce produit.

Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante. Si une aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, installer un équipement technique assurant une ventilation suffisante de l'ensemble de la zone de travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.
Portez des lunettes de protection.

Protection des mains

Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	solide (pâteux)	
Couleur:	beige clair	
Odeur:	caractéristique	
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible	
Point de fusion/point de congélation:		non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		non déterminé
Inflammabilité:		non déterminé
Limite inférieure d'explosibilité:		non déterminé
Limite supérieure d'explosibilité:		non déterminé
Point d'éclair:		non applicable
Température de décomposition:		non déterminé
pH-Valeur:		non déterminé
Hydrosolubilité:	La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.	
Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:		non déterminé
Tension de vapeur:		non déterminé
Densité (à 20 °C):		1,35 g/cm ³

**Fiche de données de sécurité**

conforme au SIMDUT

PURE 50+, Comp. A

Date de révision: 23.05.2023

Page 5 de 9

Densité de vapeur relative:

non déterminé

Autres données**Informations concernant les classes de danger physique**

Température d'inflammation spontanée

solide:

non déterminé

gaz:

non applicable

Propriétés comburantes

Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

non déterminé

Teneur en corps solides:

non déterminé

10. Stabilité et réactivité**Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

Risque de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

Conditions à éviter

aucune

Matériaux incompatibles

Aucune information disponible.

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

11. Données toxicologiques**Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) 4384,6 mg/kg; ATE (cutanée) 4173,5 mg/kg

**Fiche de données de sécurité**

conforme au SIMDUT

PURE 50+, Comp. A

Date de révision: 23.05.2023

Page 6 de 9

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
9003-36-5	Formaldéhyde polymérisé avec le 2-(chlorométhyl)oxirane et le phénol				
	orale	DL50 > 2000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Rat		
1675-54-3	2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane				
	orale	DL50 15000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 23000 mg/kg	Lapin		
30499-70-8	1,3-propanediol, 2-éthyl-2- (hydroxyméthyl) -, polymère avec (chlorométhyl) oxirane				
	orale	DL50 > 2000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Rat		

Irritation et corrosivité

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Provoque de graves lésions des yeux.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (Formaldéhyde polymérisé avec le 2-(chlorométhyl)oxirane et le phénol; 2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane; 1,3-propanediol, 2-éthyl-2-(hydroxyméthyl) -, polymère avec (chlorométhyl) oxirane)

Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. (1,3-propanediol, 2-éthyl-2- (hydroxyméthyl) -, polymère avec (chlorométhyl) oxirane)

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les autres dangers**Autres informations**

Aucune information disponible.

12. Données écologiques**Écotoxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au SIMDUT

PURE 50+, Comp. A

Date de révision: 23.05.2023

Page 7 de 9

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
9003-36-5	Formaldéhyde polymérisé avec le 2-(chlorométhyl)oxirane et le phénol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	2,54	96 h	Danio rerio	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	1,8 mg/l	96 h	Selenastrum capricornutum	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	2,55	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	
1675-54-3	2,2'-[(1-Méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	2 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	11 mg/l	72 h		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	1.8 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	

Persistance et dégradation

Le produit n'a pas été testé.

Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
9003-36-5	Formaldéhyde polymérisé avec le 2-(chlorométhyl)oxirane et le phénol	3,3

Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

13. Données sur l'élimination**Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

14. Informations relatives au transport**Canadien TMD****Numéro ONU:**

UN 1759

Appellation réglementaire:

SOLIDE CORROSIF, N.S.A. (1,3-Propanediol, 2-ethyl-2-(hydroxyméthyl)-, polymer with (chlorométhyl)oxirane)

**Fiche de données de sécurité**

conforme au SIMDUT

PURE 50+, Comp. A

Date de révision: 23.05.2023

Page 8 de 9

Classes danger: 8
Groupe d'emballage: III
Étiquettes: 8
Quantité limitée: 5 kg

**Transport maritime (IMDG)**

Numéro ONU ou numéro UN 1759
d'identification:

Désignation officielle de transport SOLIDE CORROSIF, N.S.A. (1,3-Propanediol, 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-,
de l'ONU: polymer with (chloromethyl)oxirane)

Classe(s) de danger relative au 8
transport:

Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 8



Dispositions spéciales: 223, 274
Quantité limitée (LQ): 5 kg
Quantité exceptée: E1
EmS: F-A, S-B

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro UN 1759
d'identification:

Désignation officielle de transport CORROSIVE SOLID, N.O.S.(1,3-Propanediol, 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-,
de l'ONU: polymer with (chloromethyl)oxirane)

Classe(s) de danger relative au 8
transport:

Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 8



Dispositions spéciales: A3 A803
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 5 kg
Passenger LQ: Y845
Quantité exceptée: E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 860
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 25 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 864
IATA-Quantité maximale (cargo): 100 kg

Risques pour l'Environnement

DANGEREUX POUR OUI
L'ENVIRONNEMENT:



**Fiche de données de sécurité**

conforme au SIMDUT

PURE 50+, Comp. A

Date de révision: 23.05.2023

Page 9 de 9

15. Informations sur la réglementation**Réglementation canadienne****Inventaire LIS/LES**

Tous les ingrédients de ce mélange sont inclus dans l'inventaire DSL.

16. Autres informations**Abréviations et acronymes**

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
ATE: Estimated average treatment effect
CAS: Chemical Abstracts Service
DSL: Domestic substances list
IATA: International Air Transport Association
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations (DRG) for the air transport (IATA)
ICAO-TI: International Civil Aviation Organization - Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%
SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TDG: Transport of Dangerous Goods
TMD: Transport des marchandises dangereuses
TWA: Time-weighted average
UN number: United Nations number
WHIMS: Workplace Hazardous Materials Information System

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

**Fiche de données de sécurité**

conforme au SIMDUT

PURE 50+, Comp. B

Date de révision: 23.05.2023

Page 2 de 9

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets approuvée conformément à la réglementation locale/régionale.

Autres dangers

Aucune information disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients**Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
1950616-36-0	Formaldéhyde, produit de réaction oligomère avec du phénol et du m-phénylène-(méthylamine)	20 - 30 %
108-95-2	Phénol	3 - 10 %
1477-55-0	m-phénylènebis(méthylamine)	5 - 15 %
90-72-2	2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	1 - 5 %
100-51-6	Alcool benzylique	1 - 5 %

Information supplémentaire

La concentration réelle est caché comme secret commercial.

4. Premiers soins**Description des premiers secours****Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. Changer les vêtements souillés ou mouillés.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Traitement médical nécessaire.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traitement symptomatique.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie**Agents extincteurs**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au SIMDUT

PURE 50+, Comp. B

Date de révision: 23.05.2023

Page 3 de 9

Agents extincteurs appropriés

Mousse
Poudre d'extinction
Jet d'eau pulvérisée
Dioxyde de carbone (CO₂)

Agents extincteurs inappropriés

Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques du produit dangereux

Produits de pyrolyse, toxique
Monoxyde de carbone

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel. Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**Autres informations**

Recueillir le produit répandu. Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Matière appropriée pour recueillir le produit: Sable.
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Élimination.
Retenir l'eau de nettoyage contaminée et l'éliminer.

Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Évacuation: voir rubrique 13

7. Manutention et stockage**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

PURE 50+, Comp. B

Date de révision: 23.05.2023

Page 4 de 9

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas utiliser pour des produits destinés à être en contact avec les aliments.

Stockier dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais. Protéger du rayonnement solaire.

température de stockage: 5 - 30 °C

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle (ACGIH)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
1477-55-0	m-Xylene alpha,alpha'-diamine	0.018	-		Peak	ACGIH-2022
108-95-2	Phenol	5			TWA (8 h)	ACGIH-2022

N° CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
108-95-2	PHENOL (ACGIH 2022)	Phenol (with hydrolysis, creatinine)	250 mg/g	urine	End of shift

Conseils supplémentaires

Ce mélange contient du quartz (charge inorganique), qui est fermement liée dans le composant pâteux et n'est donc pas librement disponible pendant l'utilisation, de sorte que le risque d'inhalation de poussière est exclu.

Les valeurs limites d'exposition pour la poussière respirable ne sont pas pertinentes pour ce produit.

Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une aération suffisante. Si une aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, installer un équipement technique assurant une ventilation suffisante de l'ensemble de la zone de travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Portez des lunettes de protection.

Protection des mains

Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au SIMDUT

PURE 50+, Comp. B

Date de révision: 23.05.2023

Page 5 de 9

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	solide (pâteux)
Couleur:	noir
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé
Inflammabilité:	non déterminé
Limite inférieure d'explosibilité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosibilité:	non déterminé
Point d'éclair:	non applicable
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	non applicable
Hydrosolubilité:	La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.
Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Tension de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	1,87 g/cm ³
Densité de vapeur relative:	non déterminé

Autres données**Informations concernant les classes de danger physique**

Température d'inflammation spontanée	
solide:	non déterminé
gaz:	non applicable
Propriétés comburantes	
Non comburant.	

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:	non déterminé
Teneur en corps solides:	non déterminé

10. Stabilité et réactivité**Réactivité**

voir section 10.3

Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

Risque de réactions dangereuses

Vive réaction avec: Agent oxydant

Conditions à éviter

voir section 7.2

Matériaux incompatibles

Comburent, fortes

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.



Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

PURE 50+, Comp. B

Date de révision: 23.05.2023

Page 6 de 9

11. Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

ETAmé calculé

ATE (orale) 1351,9 mg/kg; ATE (cutanée) 10341,2 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 38,45 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 6,067 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
108-95-2	Phénol				
	orale	DL50 650 mg/kg	Rat		OCDE 401
	cutanée	DL50 630 mg/kg	Lapin		
	inhalation vapeur	ATE 3 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	CL50 0,9 mg/l	8 h Rat		
1477-55-0	m-phénylenebis(méthylamine)				
	orale	DL50 930 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 2000 mg/kg	Lapin		
	inhalation (1 h) vapeur	CL50 3,89 mg/l	Rat		
	inhalation poussières/brouillard	ATE 1,5 mg/l			
90-72-2	2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol				
	orale	ATE 500 mg/kg			
100-51-6	Alcool benzylique				
	orale	DL50 1230 mg/kg	Rat		
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 1,5 mg/l			

Irritation et corrosivité

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (Formaldéhyde, produit de réaction oligomère avec du phénol et du m-phénylène-(méthylamine); m-phénylenebis(méthylamine))

Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible d'induire des anomalies génétiques. (Phénol)

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au SIMDUT

PURE 50+, Comp. B

Date de révision: 23.05.2023

Page 7 de 9

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Phénol)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les autres dangers**Autres informations**

Aucune information disponible.

12. Données écologiques**Écotoxicité**

Le produit n'est pas: Écotoxique.

Persistance et dégradation

Le produit n'a pas été testé.

Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

13. Données sur l'élimination**Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

14. Informations relatives au transport**Canadien TMD****Numéro ONU:**

UN 3259

Appellation réglementaire:AMINES, SOLIDES, CORROSIVES, N.S.A.
(m-Phénylènebis(méthylamine))**Classes danger:**

8

Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8

Quantité limitée:

1 kg



**Fiche de données de sécurité**


conforme au SIMDUT

PURE 50+, Comp. B


Date de révision: 23.05.2023

Page 8 de 9

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 3259
Désignation officielle de transport de l'ONU:	AMINES, SOLID, CORROSIVE, N.O.S. (m-Phénylènebis(méthylamine))
Classe(s) de danger relative au transport:	8
Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	8
	
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	1 kg
Quantité exceptée:	E2
EmS:	F-A, S-B

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 3259
Désignation officielle de transport de l'ONU:	AMINES, SOLID, CORROSIVE, N.O.S. (m-Phénylènebis(méthylamine))
Classe(s) de danger relative au transport:	8
Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	8
	
Dispositions spéciales:	A3 A803
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	5 kg
Passenger LQ:	Y844
Quantité exceptée:	E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	859
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	15 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	863
IATA-Quantité maximale (cargo):	50 kg

Risques pour l'Environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non
---------------------------------	-----

15. Informations sur la réglementation**Réglementation canadienne****Inventaire LIS/LES**

Tous les ingrédients de ce mélange sont inclus dans l'inventaire DSL.

16. Autres informations**Abréviations et acronymes**

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

**Fiche de données de sécurité**

conforme au SIMDUT

PURE 50+, Comp. B

Date de révision: 23.05.2023

Page 9 de 9

ATE: Estimated average treatment effect
CAS: Chemical Abstracts Service
DSL: Domestic substances list
IATA: International Air Transport Association
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations (DRG) for the air transport (IATA)
ICAO-TI: International Civil Aviation Organization - Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%
SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TDG: Transport of Dangerous Goods
TMD: Transport des marchandises dangereuses
TWA: Time-weighted average
UN number: United Nations number
WHIMS: Workplace Hazardous Materials Information System

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)